



Réseau des Acteurs du Développement Durable

BP 11683 Yaoundé – Tél. : 00 237 699.90.19.84

Email: radd2009@yahoo.fr

RÉCÉPISSÉ DE DÉCLARATION D'ASSOCIATION
N°000223/RDA/J06



RAPPORT DE PARTENARIAT STRATÉGIQUE

Référence : RADD-ACE/2025/02/08

Date : 8 février 2025

Lieu : Esse

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION :

Fidèle à sa mission historique de promotion d'une agriculture durable, de défense des systèmes semenciers paysans et d'autonomisation des communautés, le Réseau des Acteurs du Développement Durable (RADD) franchit une nouvelle étape en s'alliant à la jeunesse.

La signature de ce partenariat avec l'Association Culturelle Étudiante Mvele (ACE) à Esse n'est pas qu'un simple accord administratif : c'est un pont intergénérationnel. Il

s'agit d'institutionnaliser notre collaboration pour placer les jeunes au cœur des enjeux de la souveraineté alimentaire et faire d'eux de véritables leviers de la agro-écologie paysanne au niveau local.

2. OBJECTIFS STRATÉGIQUES :

Ce partenariat se déploie autour de trois axes synergiques, pensés pour transformer l'engagement étudiant en impact concret :

- **L'Agro-écologie comme moteur** : Promouvoir et vulgariser des pratiques agricoles résilientes et respectueuses de l'environnement, en faisant de la jeunesse étudiante le fer de lance de cette transition.
- **La Formation comme levier** : Renforcer les capacités techniques et entrepreneuriales des membres de l'ACE. L'objectif est de les outiller pour la création d'Activités Génératrices de Revenus (AGR) vertes et durables.
- **L'Autonomisation comme finalité** : Accompagner les membres vers une indépendance socio-économique et opérationnelle, afin qu'ils deviennent des acteurs de changement autonomes dans leurs communautés.

3. BILAN ET RÉSULTATS

La rencontre d'Esse a été marquée par des échanges particulièrement constructifs, confirmant une vision partagée. Elle a abouti à la signature d'un contrat de partenariat d'un an (renouvelable), structuré par des engagements clairs :

3.1-Ce que le RADD apporte (Expertise et Accompagnement) :

- Un appui technique pointu pour le déploiement de projets agro-écologiques ;
- Des sessions de renforcements des capacités, notamment sur la valorisation et la sauvegarde des systèmes semenciers paysans ;
- Le déploiement d'un programme d'autonomisation économique sur mesure pour les jeunes de l'association.

3.2- Ce que l'ACE apporte (ancrage local et dynamisme) :

- Un apport logistique et un réseau de bénévoles pour soutenir les déploiements terrains du RADD ;
- Une mobilisation et une participation active de la jeunesse de l'ACE lors des événements phares de plaidoyer et de sensibilisation du RADD (notamment la **FOSPAC** et le **FAEF**).



4 RECOMMANDATIONS ET FEUILLE DE ROUTE

Pour garantir la vitalité et l'efficacité de cette alliance, les actions prioritaires suivantes ont été actées :

Priorité 1 (Immédiate) : **Gouvernance** : Mise sur pied d'un comité de suivi conjoint chargé de veiller au respect des engagements et à la fluidité de la communication.

Priorité 2 (Court terme) - **Planning de formation** : Élaboration et validation d'un calendrier précis pour les premiers ateliers de formation pratique.

Priorité 3 (Moyen terme) - **Action terrain** : Identification d'un site et lancement du premier projet pilote agro-écologique (ex: champ école ou champ semencier) géré par les étudiants.

5. CONCLUSION

Ce partenariat scelle une ambition commune : celle d'une jeunesse actrice de son développement environnemental et économique. Le présent rapport fait office de document de référence pour orienter et évaluer les futures actions du comité de suivi.